



# FORMATIONS

DES ELUS LOCAUX



Paul DAUDIN-CLAVAUD

## Les Formations en COMMUNICATION



### 2ème semestre 2020

Date de session	Thème	Durée	Lieu
Le 28 septembre 	<p><b><u>PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 1)</u></b>  <i>Ce module s'adresse à toute personne qui est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : d'identifier les besoins de leur public, d'utiliser le langage informatif, d'enrichir le contenu de leurs interventions en les rendant plus vivantes, de mieux maîtriser le trac. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.</i></p>	<p><b>8 Heures</b>            9 h – 17h</p>	<p><b>LENS</b>            48 rue F. Gauthier</p> <p><u>Ou</u></p> <p><b>Dans votre commune</b></p>
Le 2 octobre 	<p><b><u>PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 2)</u></b>            Ce module s'adresse à toute personne qui a déjà suivi le niveau 1 et est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : de perfectionner les qualités de leur voix, de leur gestuelle, de mieux utiliser le regard, d'éviter certaines erreurs classiques et de gérer les oppositions qui peuvent survenir lors de réunion ou conférences. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.</p>	<p><b>8 Heures</b>            9 h – 17h</p>	<p><b>LENS</b>            48 rue F. Gauthier</p> <p><u>Ou</u></p> <p><b>Dans votre commune</b></p>
Le 16 octobre 	<p><b><u>AMELIORER LA QUALITE D'UNE PUBLICATION MUNICIPALE</u></b>            Les maires, adjoints ou conseillers municipaux assurent la direction de la publication des journaux municipaux et supervisent le travail des équipes rédactionnelles : politique éditoriale, direction artistique, validation des articles... Cette formation a pour but de leur donner des clés pour manager ces publications, en améliorer le contenu et la présentation. Au programme : mieux appréhender les attentes du lecteur, acquérir les bases de l'écriture informative, habillage de l'article, illustrations...</p>	<p><b>8 Heures</b>            9 h – 17h</p>	<p><b>LENS</b>            48 rue F. Gauthier</p> <p><u>Ou</u></p> <p><b>Dans votre commune</b></p>

Le 9 novembre



### **ETRE INTERVIEWÉ PAR LES JOURNALISTES**

Ce module de média-training s'adresse à toute personne qui a à répondre aux questions des journalistes. La formation a pour objectif de permettre aux participants : d'identifier les besoins des journalistes, d'utiliser le langage informatif, d'enrichir le contenu de leurs interventions en public ou auprès de la presse, de mieux préparer leurs interviews, de mieux utiliser la respiration et de surmonter le stress pendant l'interview...

Chaque stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices d'interview ou de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée.

**8 Heures**

9 h – 17h

**LENS**  
48 rue F. Gauthier

Ou

**Dans votre  
commune**

Le 13 novembre



### **PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 1)**

Ce module s'adresse à toute personne qui est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : d'identifier les besoins de leur public, d'utiliser le langage informatif, d'enrichir le contenu de leurs interventions en les rendant plus vivantes, de mieux maîtriser le trac. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.

**8 Heures**

9 h – 17h

**LENS**  
48 rue F. Gauthier

Ou

**Dans votre  
commune**

Le 27 Novembre



### **PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 2)**

Ce module s'adresse à toute personne qui a déjà suivi le niveau 1 et est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : de perfectionner les qualités de leur voix, de leur gestuelle, de mieux utiliser le regard, d'éviter certaines erreurs classiques et de gérer les oppositions qui peuvent survenir lors de réunion ou conférences. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.

**8 Heures**

9 h – 17h

**LENS**  
48 rue F. Gauthier

Ou

**Dans votre  
commune**

Le 14 Décembre



### **PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 1)**

Ce module s'adresse à toute personne qui est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : d'identifier les besoins de leur public, d'utiliser le langage informatif, d'enrichir le contenu de leurs interventions en les rendant plus vivantes, de mieux maîtriser le trac. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.

**8 Heures**

9 h – 17h

**LENS**  
48 rue F. Gauthier

Ou

**Dans votre  
commune**

Le 18 Décembre



### **PRISE DE PAROLE EN PUBLIC (niveau 2)**

Ce module s'adresse à toute personne qui a déjà suivi le niveau 1 et est amenée dans le cadre de son activité politique ou associative à prendre la parole lors de réunions, de conférences ou autre. La formation a pour objectif de permettre aux participants : de perfectionner les qualités de leur voix, de leur gestuelle, de mieux utiliser le regard, d'éviter certaines erreurs classiques et de gérer les oppositions qui peuvent survenir lors de réunion ou conférences. Le stage conjugue théorie et pratique. Tous les exercices de prise de parole font l'objet d'un enregistrement vidéo permettant une correction personnalisée, à la fois par le formateur et par le participant.

**8 Heures**

9 h – 17h

**LENS**  
48 rue F. Gauthier

Ou

**Dans votre  
commune**



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2020

Intitulé de la Formation :

Date de la formation :

**Commune ou établissement public :** .....

**Adresse :** .....

**Nombre d'habitants :**

**Code Postal :**    . . . . **Ville :** .....

### Participant

**Nom :**

**Prénom :**

Maire  Maire-Adjoint  Conseiller municipal  d'une commune

Président(e)  Vice-président(e)  Conseiller(e)  d'une com. d'agglo. ou communes

Conseiller(e) Départemental(e)  Conseiller(e) Régional(e)

**Adresse de convocation (si différente de la commune ou l'établissement public) :**

**Téléphone du participant(e) :** .....

**Courriel du participant(e) :** .....

### Tarifs

	½ journée	1 journée
Collectivités de – de 1000 habitants	80 €	160 €
Collectivités de 1000 à 2000 habitants	100 €	200 €
Collectivités de 2000 à 5000 habitants	200 €	400 €
Collectivités de 5000 à 10000 habitants	250 €	500 €
Collectivités de 10000 à 20000 habitants	300 €	600 €
Collectivités de plus de 20000 habitants et conseil départemental/régional.	350 €	700 €

Date et Signature du participant :

**LE PRESENT DOCUMENT VAUT BON DE COMMANDE**

A .....

Le .....

*Cachet et signature de la collectivité  
(Obligatoire)*

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### INSCRIPTION

Chaque élu(e) doit faire viser, le bulletin d'inscription joint.

Les bulletins sont à retournés soit par courrier à l'IFEPR 59 - 62

Par mail : formation.elus5962

@nordnet.fr

7 jours avant la date du stage.

#### CONVOCAION

Les participants recevront 7 à 10 jours avant le début de la formation une convocation qui leur précisera le lieu et les horaires de la formation ainsi que le programme de celle-ci.

#### FACTURATION

Une facture globale, établie en fonction du nombre de participants sera adressée à chaque collectivité à l'issue de la formation. Le paiement s'effectuera par virement bancaire.

#### ANNULATION

Toute annulation dans les 7 jours avant le début du stage entrainera le règlement de 50 % du prix de la prestation. Au-delà, toute annulation entraine le règlement total.

#### ATTESTATION DE PRESENCE

A l'issue du stage, chaque participant recevra une attestation de présence.

